

DON VIDAL SALOMON OU MÉIRI DE PROVENCE

HOMME DE SAGESSE, DE SCIENCE ET DE MODÉRATION

Dans tous les écrits de la jurisprudence de nos sages juifs du Moyen âge, on peut trouver une trace de science, de système, çà et là; mais dans les écrits de quelques uns cette tendance est tellement prononcée qu'on peut les considérer comme complètement systématiques, scientifiques, et modernes. Ainsi le grand Maïmonide, Juif d'Espagne, fut le premier qui codifia scientifiquement les lois contenues dans "l'Océan du Talmud", et celles qui proviennent du développement postérieur au Talmud. Mais Maïmonide a méconnu l'ordre et le classement adopté dans le Talmud. En classifiant toutes les lois, il n'a pas suivi l'ordre du texte, mais, au contraire, il les a arrangées d'après un nouveau système qu'il a fait lui-même. Dans son grand et fameux livre le "Michné Torah," il omet aussi toute la discussion, et toute l'argumentation du Talmud. Il ne nous donne que le résultat du débat: c'est le verdict, la "Halakah." Comme il dit lui-même dans l'introduction, il l'a fait ainsi de façon que le lecteur, soit-il juge ou étudiant, sache la loi sans devoir lire toute la discussion du Talmud.

C'était très bon; mais le savant, l'érudit, que ferait-il? Ceux qui veulent rechercher et aller à la source de chaque chose, où trouveront-ils une explication scientifique, c'est à dire systématique, qui suivra l'ordre du texte? Pour cela, il fallait attendre notre Provençal Ménaïem Méiri.

Ménaïem ben Salomon ben Méir (d'où le nom "Méiri"), ou comme il s'appelait en provençal "Don Vidal Salomon," naquit en 1249 (l'année 5060 du calendrier juif), dans la ville de Perpignan en Provence. Bien que nous sachions très peu de son père, nous avons quelques vieux manuscrits qui indiquent qu'il était un Juif savant et pieux, et surtout un homme libéral. Dans son adolescence, Méiri devint l'élève du Rabbin Reuben ben Hayyim de Narbonne, qui fut bien connu dans les cercles talmudiques de son âge. C'est lui qui a aidé Méiri à atteindre plus tard, la position de "Rabbin et guide de la Communauté de Perpignan." (Il faut remarquer ici, qu'il ne dit nulle part qu'il ait été l'élève du grand rabbin et sage, R. Yona Gerundi, contrairement à l'assertion d'Azoulai, le grand érudit). Méiri vécut parmi les plus grands membres de la civilisation juive; il fut élevé parmi les plus fameux commentateurs

du Talmud: dans sa ville, les "Sages de Perpignan," "Sages de Provence," et, en Espagne, le Rabbin Ascher (connu sous le nom de "Roch") et ce grand luminaire, le Rabbin Salomon ben Aderet appelé Rachba, avec qui Méiri correspondait souvent (voir Réponses de Rachba, part III, numéro 13, la fin de l'introduction de Méiri à Bet Ha'béhira, Abot).

Jusqu'à Méiri, il était d'habitude d'écrire des commentaires au Talmud trop courts ou (le plus souvent) trop longs et prolixes (Cette habitude d'écrire des commentaires était très populaire dans son âge).

Nous pouvons ici élaborer sur ce sujet, donnant un sommaire des idées de Méiri exprimées dans son introduction aux traités de Nédarim, Nazir, et Sota. Il y donne les raisons pour lesquelles il écrivit le Bet Ha'béhira ("Maison Choisie"), son principal ouvrage sur trente-sept livres du Talmud. Cette introduction contient aussi une critique des systèmes de Maïmonide et d'autres auteurs. Il y dit, brièvement, qu'il y a deux sortes de commentaires au Talmud. La première, celle qui suit le Talmud livre par livre, omettant ces livres qui ne contiennent que des lois applicables au Temple ou celles qui ont trait seulement à la Palestine (lois agricoles, par exemple). L'autre espèce dont Maïmonide fut le premier et le plus grand représentant, est celle qui ne suit pas l'ordre du texte du Talmud; l'auteur transfère les lois de leur place originelle du Talmud, et les réarrange d'après leur sujet. Il comprend dans son oeuvre même les lois qui ne peuvent être appliquées par nous, Juifs d'exil. Tout le débat et la dialectique ("pilpoul") du Talmud y sont omis.

Mais cela n'est pas la méthode de Méiri. Ayant compris entièrement la valeur et le mérite de la recherche, il n'aura pas un tel livre. Remarquez bien cependant qu'il a respecté Maïmonide infiniment (en effet, il dit lui-même qu'il a pris pour modèle le commentaire de Maïmonide à la Michna), et il savait bien qu'après avoir appris le Talmud avec toute sa dialectique, il n'existe pas un meilleur livre que le "Yod Hachazoko" de Maïmonide pour donner le verdict, la "Halakah," dans une méthode systématique. Mais on aura tort de dire, comme a dit Maïmonide lui-même dans son introduction,

qu'il n'est plus nécessaire de lire aucun livre, n'importe lequel, même le Talmud, après le "Yod Hachazoko". Car chaque livre sur la Halakah n'est qu'une branche du tronc, qui est le Talmud. L'étude du "Yod Hachazoko" (ou un autre livre, n'importe lequel, qui suit le système comme celui de Maïmonide) seul, et rien de plus, fera de la Halakah et de la jurisprudence juives une étude étroite, libre de tout sorte de recherche, et le progrès s'arrêterait. D'ailleurs, tout savant, tous ceux qui veulent comprendre la vérité d'une chose, n'aiment pas lire la "sèche" Halakah, libre et stérile de tout ce qui peut faire penser le savant. Tout au contraire, la nature du savant est qu'il veut lire et comprendre toutes les opinions diverses, toute la discussion du Talmud, et après cela trouver la loi, la Halakah. Alors, et seulement alors, pouvons-nous apprécier le code de Maïmonide.

Donc, il faut faire un nouveau système. Ce système formera la base du "Bet Ha'béhira." Ce livre contiendra une explication logique présentée d'une façon systématique. Suivant le Talmud livre par livre, il comprendra même les lois qui ne s'appliquent pas actuellement. Au commencement de chaque livre, il donnera une brève explication systématique des lois qui sont discutées dans ce livre, et le but de ce livre. Il montrera comment toutes les lois diverses (dans ce livre) sont vraiment liées les unes aux autres et aussi comment chaque chapitre contribue à la totalité du livre. Alors, il développera une discussion sur la dialectique et le débat, menant, enfin, au verdict, au "P'sak Halakah." Les raisons pour chaque déclaration et ses sources seront données. Les déclarations ambiguës (du Talmud) et mots difficiles seront expliqués.

Comme un étudiant du Talmud et qui lit toujours le "Bet Ha'béhira," l'auteur de cet article témoigne que Méiri réussit entièrement à accomplir le but qu'il s'était proposé dans son introduction. Le résultat est une compréhension très claire, et la capacité de regarder tout avec une perspective précise.

Méiri écrivit aussi d'autres grandes oeuvres, comme le "Méshivat Néfech" ("le Retour de l'Âme"), un traité de pénitence. L'introduction du "Bet Ha'béhira" à Avot est, en elle-même, un livre historico-littéraire, une excellente source d'histoire. Il y a des faits très intéressants, mais le manque de place m'empêche d'en parler. Je me bornerai donc de conseiller à tous mes lecteurs qui lisent l'Hébreu, de lire son commentaire à Abot avec son importante introduction. Aussi par

Méiri, "Magen Abot" ("Le Bouclier des Aïeux") expliquant les traditions des Juifs de Perpignan et de Provence, et un commentaire sur la Bible, dont nous parlerons plus loin.

Les oeuvres de Méiri, particulièrement son "Bet Ha'béhira," contiennent souvent des explications philosophiques, fait très important comme le lecteur verra bientôt. Ainsi, il explique les mots:

"לדע ולהודיע ולהודע כי הוא ל", savoir, faire savoir, et être su, qu'il est Dieu (d'Abot IV, 29) de la façon suivante: "En Dieu sont associés en une unité absolue, "השכל והמושכל והמושכל", l'intellect, l'intelligent, et l'intelligible." Aussi, le Bet Ha'béhira sur le texte de Bétza (16a) qu'il existe trois faculté de l'âme: la végétative, la concupiscente et l'intellectuelle, "כחות הצומחה, והמטאורה והשכלית", dit que c'est le devoir de l'homme de faire vaincre sa faculté concupiscente par sa faculté intellectuelle. Seule cette dernière faculté jouit particulièrement de la sanctification du sabbat. C'est pour cette raison que l'Agada dit dans sa langue poétique que l'homme possède pendant le jour du sabbat une âme en plus — "נשמה יתירה".

Il se méfie de ceux qui croient dans l'astrologie. Car, dit-il, cela exclue l'idée du libre arbitre (voir Bet Ha'béhira, Sabbat 156).

Nous trouvons aussi, dans l'introduction d'Abot (Bet Ha'béhira), l'explication, mentionnée par d'autres philosophes juifs, de la prophétie. Comme eux, il dit que l'homme naît avec deux facultés: la faculté de l'imagination et celle de l'intellect. Ceux qui développent leur faculté de l'imagination aux dépens de leur faculté de l'intellect sont, d'ordinaire des magiciens, ceux qui expliquent les rêves, et des prophètes faux. (En général, les hommes émotionnels): Ceux qui développent, au contraire, leur faculté de l'intellect mais pas leur faculté de l'imagination, sont des savants. Mais ceux qui développent tous les deux, c'est-à-dire la faculté de l'imagination et celle de l'intellect, sont de vrais prophètes. De la première classe fut Balaam, le faux prophète de la Bible, "qui fut aveugle d'un oeil" (déclarations des sages), car, dit Méiri en l'expliquant, il manqua cette faculté de l'intellect.

C'est très intéressant que Méiri et ses oeuvres ne sont mentionnés que dans très peu de livres de "Halakah." La raison pour ceci est que les oeuvres de Méiri ne furent découvertes qu'au vingtième siècle dans le Vatican. Il reste pour les Talmudistes du vingtième siècle d'élaborer

sur cette oeuvre qui appartient bien à notre âge scientifique par la clarté de son exposition et la logique de son argumentation.

Il y a autre chose, à part son savoir du Talmud, qui le place comme un des plus grands de son siècle. C'est son attitude envers l'étude de la philosophie parmi les Juifs de son temps. N'oublions pas que c'est le Moyen âge. L'étude de la philosophie est, d'un certain point de vue, une révolution. C'est une révolution contre la superstition léthargique qui avait couvert, depuis bien des siècles, le monde de cet âge, une révolution dont le but est de faire avancer, ou mieux encore, de faire un début de la pensée libre, libre de toutes les idées préconçues du Moyen âge.

Mais comme toute chose révolutionnaire à son début risque de se porter aux extrêmes, le renouveau de la philosophie commença à chevroter les fondements de la foi et de la religion. Reconnaissant bien ce fait et excessivement alarmés par l'hérésie de laquelle la philosophie était la cause, certains rabbins de cette époque parmi lesquels le Rabbin Salomon ben Aderet (dit "Rachba") et le Rabbin Ascher ("Roch") ont essayé d'en empêcher la dissémination et la propagation. En attendant, le Rabbin Abba Mari, un des "sages de Lunel" et ennemi mortel de la philosophie, écrivit à tous les grands rabbins connus les priant d'annoncer une interdiction contre tous ceux qui étudiaient la philosophie. R. Abba Mari a fait imprimer toutes les lettres entre lui et les rabbins sur se sujet et il a appelé ce livre "Minhat Kenaot," ("L'offrande des Zélés"). Il n'était pas avant longtemps que le ban fut annoncé dans toutes les villes où demeuraient les Juifs, et les étudiants de philosophie furent excommuniés, malgré les protestations de quelques grands rabbins comme Yedaya Bedarasi et autres. Bien des noms importants étaient signés au bas du ban: le Rachba, le Roch, Abba Mari de Lunel et autres. (voir Responsa de Rachba, Part I, Réponses numéros 413-417).

Mais Méiri, le rabbin de Perpignan, fut remarquable à cause de son absence. Il ne faut pas croire qu'on ne lui ait pas demandé de consentir au ban et l'autoriser. Abba Mari, qui respectait Méiri infiniment, lui a écrit le priant de donner son consentement au ban. Nous nous attendrions de découvrir que Méiri, en grand rabbin pieux qu'il fut, ait consenti entièrement à la requête d'Abba Mari, Ou bien, que Méiri ait refusé entièrement de lui donner son consente-

ment.

Mais Méiri est l'homme de modération. Il est trop philosophe lui-même, comme nous l'avons montré, pour donner son consentement au ban. Il aime sa religion et aussi la philosophie. Que faire? Plein de respect pour le philosophe Maïmonide, et partisan de la philosophie, il n'approuva naturellement pas la campagne entreprise par Abba Mari. En effet, il fut entièrement contre le ban. Il ne voulut pas étouffer le progrès du monde de la libre pensée dans sa jeunesse. Cependant, tout en aimant la science et en recommandant les études profanes, il voulait qu'on étudiât d'abord à fond le Talmud. C'est ainsi qu'on peut rester vrai juif et vrai penseur.

C'était là l'unique restriction qu'il apportait au droit de libre recherche et la seule concession qu'il consentit à faire à Abba Mari, quand celui-ci l'invita à combattre la science. (Voir Minhat Kena'ot: 172; Bet Ha'béhira: Abot III-22). Abba Mari ne fut pas enchanté de la réponse de Méiri. Aussi laissa-t-il à son partisan Simon ben Joseph, un des plus ardents défenseurs d'Abba Mari, le soin d'y répondre.

Il est regrettable que la lettre de Méiri à Abba Mari se soit perdue. A en juger par les fragments assez étendus qui en sont reproduits dans la réponse de R. Simon ben Joseph, il témoignait, dans cette lettre, d'une grande bonté et d'un respect profond pour la science. Cette réponse de Méiri restera à jamais comme la réponse d'un vrai sage. Cette situation problématique a exigé du tact et Méiri en a fait preuve.

Il ne faut pas oublier ici de parler de l'attitude de Méiri envers les allégoristes. Il objectait fortement à leur interprétation (de la Bible). (Voir Bet Ha'béhira: Abot III, 14, où il donne une excellente dissertation sur ce sujet). Ils (les allégoristes) voyaient si clair dans le texte des abstractions philosophiques. Naturellement, il lui arrive parfois de s'appuyer sur l'Agada et d'appliquer la méthode des allégoristes. Même ceci suit un système, qu'il donne dans Abot III-14. Mais, en général, ses interprétations de la Bible et de l'Agada sont simples, naturelles, conformes au sens du texte. Par sa simplicité, ses mots, par exemple, dans son traité sur la pénitence "Mechivat Nefesh," que nous avons mentionné, vont droit au coeur et y restent à jamais.

En 1306, notre Méiri mourut. Dans cette année ou les Juifs furent expulsés de France et où le roi de Majorque fit confisquer les livres hébreux des Juifs de son pays, Abba Mari de Lunel adressa à la communauté de Perpignan

une lettre de condoléances dans laquelle il déplo-rait la malheureuse position des Juifs de France et la mort du grand rabbin. Il y déclara que "la communauté avait perdu un guide expérimenté,

la science un représentant illustre, et moi—le meilleur et le plus noble des amis . . ."

NORMAN LAMM

LA MÉTHODE DE ZADIG

Dans le conte philosophique de Voltaire intitulé "Zadig," nous trouvons une histoire très intéressante d'un point de vue scientifique et dont les implications sont très importantes. Voltaire nous raconte comment son héros, Zadig, se promenant un jour dans la forêt, était accosté par l'eunuque de la reine et le grand veneur qui lui ont demandé s'il avait vu le chien de la reine et le cheval du roi, qui s'étaient perdus. Zadig en réponse aux questions de l'eunuque lui dit: "C'est une chienne, et non pas un chien.—Vous avez raison, répondit le premier eunuque.—C'est une épagneule très petite, ajoute Zadig; elle a fait depuis peu des chiens: elle boite du pied gauche de devant, et elle a les oreilles très longues.—Vous l'avez donc vue? dit le premier eunuque tout essoufflé.—Non, répondit Zadig, je ne l'ai jamais vue, et je n'ai jamais su si la reine avait une chienne."

A l'égard de la question du grand veneur, Zadig répond de la même manière. Il identifie parfaitement le cheval du roi sans l'avoir jamais vu et sans savoir même que le roi avait un cheval.

Voltaire nous raconte, après ceci, comment Zadig fut conduit devant l'assemblée du grand Desterham, et comment on le condamna à passer le reste de ses jours en Sibérie. Mais la chienne de la reine et le cheval du roi s'étant retrouvés, les juges réduisent la peine de Zadig et se bornent à lui faire payer quatre cents onces d'or "pour avoir dit qu'il n'avait point vu ce qu'il avait vu." Après cela, on donne permission à Zadig de plaider sa cause devant l'assemblée. Il dit: "Voici ce qui m'est arrivé: Je me promenais vers le petit bois où j'ai rencontré depuis le vénérable eunuque et le très illustre grand veneur. J'ai vu sur le sable les traces d'un animal, et j'ai jugé aisément que c'étaient celles d'un petit chien. Des sillons légers et longs, im-

primés sur de petites éminences de sable entre les traces des pattes, m'ont fait connaître que c'était une chienne dont les mammelles étaient pendantes et qu'ainsi elle avait fait des petits il y a peu de jours. D'autres traces en un sens différent, qui paraissaient toujours avoir rasé la surface du sable à côté des pattes de devant, m'ont appris qu'elle avait les oreilles très longues; et comme j'ai remarqué que le sable était toujours moins creusé par une patte que par les trois autres, j'ai compris que la chienne de notre auguste reine était un peu boiteuse, si je l'ose dire."

"A l'égard du cheval du roi des rois, vous saurez que, me promenant dans les routes de ce bois, j'ai aperçu les marques des fers d'un cheval; elles étaient toutes à égale distance. "Voilé, ai-je dit, un cheval qui a un galop parfait." La poussière des arbres, dans une route étroite qui n'a que sept pieds de large, était un peu enlevée, à droite et à gauche, à trois pieds et demi du milieu de la route. "Ce cheval, ai-je dit, a une queue de trois pieds et demi, qui par ses mouvements de droite et de gauche, a balayé cette poussière." J'ai vu sous les arbres qui formaient un berceau de cinq pieds de haut les feuilles des branches nouvellement tombées; et j'ai connu que ce cheval y avait touché, et qu'ainsi il avait cinq pieds de haut. Quant à son mors, il doit être d'or à vingt-trois carats; car il en a frotté les bossettes contre une pierre de touche, et dont j'ai fait l'essai. J'ai jugé enfin par les marques que ses fers ont laissées sur des cailloux d'une autre espèce qu'il était ferré d'argent à onze deniers de fin."

Ce qui est important dans ce passage est la méthode par laquelle Zadig a déduit l'existence et la forme d'un objet qu'il n'avait pas vu de ses yeux. Cette méthode est la méthode de la science,